

Situation de travail (compétences professionnelles)



En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

L'enseignement comprend deux parties.

(1) L'analyse de poste : précise les responsabilités que le poste implique et les qualités requises de celui qui l'occupe. Cette analyse est nécessaire au choix ou l'élaboration des méthodes de sélection et de formation ainsi que la détermination de la rémunération et l'évaluation de la performance.

(2) L'analyse ergonomique du travail : détermine les connaissances pertinentes pour l'aménagement ergonomique d'une situation de travail afin de prévenir ou de limiter les effets négatifs la santé et la sécurité des salariés.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Situation de travail (compétences professionnelles)	18h
---	-----

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation